

REVENDEICATIONS DES ETUDIANTS

EN FORMATION CONTINUE A L'UNIVERSITE

De 300 stagiaires de la formation continue en 2016, nous sommes à plus de 1000 en 2017. Dans l'optique d'améliorer les conditions dans lesquelles les cours sont dispensés, le 24 mars 17, se sont réunis les étudiants de la formation continue pour affirmer les points de revendications suivants :

1. **L'INSECURITE** : Suite aux bris de glace, infractions, vols, agressions, rackets subis par les étudiants, nous demandons le recrutement d'agents de sécurité supplémentaires pour effectuer des rondes au sein de l'établissement ainsi qu'aux abords (préaux) ; des patrouilles nocturnes à des heures variées de la police nationale jusqu'à 20h30/21h, et veiller aux bons éclairages des parkings et zones sombres autour de l'université.
2. **L'ALIGNEMENT DES STATUTS** des étudiants avec celui de la formation initiale : pour disposer d'un quota de reprographie identique, des secours de l'assistante sociale, des avantages liés aux titulaires d'une carte d'étudiant.
3. **LES MOYENS LOGISTIQUES et TECHNIQUES** : Des rétroprojecteurs et des microphones sont installés mais dysfonctionnent, certaines salles sont insalubres. Mise à disposition de salles supplémentaires et d'équipement informatique et reprographique réservés à la formation continue (*300 stagiaires en 2016 et 1000 en 2017*) pour améliorer les conditions de travail.
4. **RECRUTEMENT D'ENSEIGNANTS TITULAIRES** : 99,5% sont des vacataires, il convient de permettre le recrutement ou le détachement des enseignants titulaires le demandant. Créer 5 postes d'adjoints administratifs permanents et 10 postes d'enseignants permanents pour un meilleur suivi des stagiaires et favoriser l'ouverture de nouvelles filières. La formation continue mérite un encadrement dédié.

5. **TAXE PROFESSIONNELLE** : Versement de la taxe professionnelle de toutes les entreprises installées en Guyane notamment le CSG pour le développement de la formation continue. Cela permettra de financer les conférences, de réduire le coût de la formation pour les stagiaires et d'investir dans les outils pédagogiques.

6. FORMATIONS ADAPTEES AUX BESOINS DU TERRITOIRE

Assurer une continuité de toutes les formations à partir du pré-Daeu jusqu'aux Master 2.

Spécificité du Français Langue Etrangère (FLE) :

- Mettre en place un Master 2 FLE
- Créer un parcours de formation pour le FLE en formation initiale et continue ouvert aux formateurs et aux enseignants pour compléter leur cursus.
- Assurer un parcours de professionnalisation pour les intervenants en langue maternelle (ILM) issus des peuples autochtones.
- Développer un système de remise à niveau en français pour les migrants et les personnes allophones en complément de l'offre de l'alliance française.
- Développer une offre de formation complète pour la préparation aux concours de la fonction publique d'état et territoriale (catégorie A et B).
- Créer une passerelle pour favoriser la continuité de la formation après le BTS pour ceux qui souhaitent poursuivre dans un cursus universitaire. La création d'une licence professionnelle pourrait répondre à cette demande.
- Développer dans les sites éloignés la formation à distance lorsque c'est possible.

7. POUR UN VERITABLE ACCOMPAGNEMENT DES NOUVEAUX STAGIAIRES

Créer un poste de « Conseiller en projet professionnel » pour la mise en place du parcours individuel de formation et sa sécurisation.

8. FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

Meilleure considération et légitimation de la formation continue. Valoriser le statut des stagiaires de la formation continue au même niveau que les étudiants en formation initiale. Améliorer la visibilité de la formation continue (site internet, documentation, signalisation, autres supports) avec une mise en valeur de la formation tout au long de la vie (tous publics).